



SOMMAIRE

Infos pratiques
Vœux du Maire
Vie municipale
Vie associative
Etat civil
Histoire

Credit photo : Thomas Bart, Toro Bleu

MEILLEURS VOEUX

JANVIER 2022

N°90

ÉLECTIONS 2022

Mairie
Place Bonaventure
des Périers
21230 Arnay-le-Duc

Tel : 03 80 90 03 44
Fax : 03 80 90 09 17

mairie-arnay-le-duc@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi
10h00-12h00
14h00-16h00
Le vendredi 10h-16h
Sans interruption

**Uniquement sur
rendez-vous**

Elections Présidentielles : dimanche 10 avril 2022 et dimanche 24 avril 2022

Elections Législatives : dimanche 12 juin 2022 et dimanche 16 juin 2022

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

L'inscription sur les listes électorales de la commune peut se faire en Mairie ou sur internet (service-public.fr) accompagnée de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les Elections Présidentielles, inscription possible jusqu'au vendredi 4 mars 2022 (par formulaire à imprimer, ou sur place à la Mairie ou Consulat) ; jusqu'au mardi 2 mars 2022 (en ligne).

Vous allez être absent le jour d'une élection (présidentielle, législatives, municipales, départementales, régionales...) ou d'un référendum ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

L'article 112 de la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique qui prévoit la « déterritorialisation des procurations » entre en vigueur le 1er janvier 2022.

Ainsi, le mandant et mandataire ne doivent plus nécessairement être inscrits dans la même commune. Néanmoins, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place :

2 nouveaux cerfas à utiliser par les électeurs à compter du 1^{er} janvier 2022 pour les procurations :

CERFA en ligne 14952*03 et CERFA cartonné 12668*03

CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

PARTICULIERS

- | | |
|-------------------|---|
| 1 ^{ère} | Pascale LEROUX, 29 Rue Jacques Seure |
| 2 ^{ème} | Benjamin PLATRIEZ, Hameau de Chassenay |
| 3 ^{ème} | Lourenço DA FONSECA, 22 Rue Jacques Seure |
| 4 ^{ème} | Bernard JARLAUD, Hameau de Chassenay |
| 5 ^{ème} | Manuel DA SILVA DE JESUS, 12 Rue de la cachette aux loups |
| 6 ^{ème} | Eric FINELLE, Rue Edmond Rimet |
| 7 ^{ème} | Frédéric CHERON, 6 Rue des roses |
| 8 ^{ème} | Eric LAPLANTE, 5 Rue des roses |
| 9 ^{ème} | Germano CARDOSO, 4 Rue des roses |
| 10 ^{ème} | Sandrine LORIOT, Hameau de Chassenay |

COMMERCE ET VITRINES

- | | |
|------------------|---------------------|
| 1 ^{ère} | LYDIE COUTURE |
| 2 ^{ème} | Chantal ROUSSELET |
| 3 ^{ème} | Le Noël de PAULETTE |
| 4 ^{ème} | Boulangerie POINSOT |
| 5 ^{ème} | Pharmacie HEMMER |

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une *attestation de recensement*.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La démarche doit être faite auprès de la mairie du domicile ou via service-public.fr.

Pièces à fournir :

- * Livret de famille des parents à jour
- * CNI ou passeport valide du jeune
- * Justificatif de domicile

VŒUX DU MAIRE



Mesdames, messieurs,

Une année s'achève avec une situation qui semble s'éterniser sans laisser beaucoup d'espace à l'espoir pourtant indispensable à notre équilibre.

L'heure n'est donc pas au relâchement et c'est avec beaucoup d'amertume que nous nous voyons contraints, en responsabilité, d'annuler une nouvelle fois la traditionnelle séance de vœux à la population. Croyez bien que je le regrette sincèrement mais, comme vous pouvez l'imaginer, l'incertitude actuelle, la prudence nécessaire ne nous autorisent pas raisonnablement à envisager cette rencontre. D'un point de vue sanitaire évidemment avec l'évolution exponentielle des contaminations, la survenue de variants, la recrudescence de cas positifs au plus près de nous ne permettent pas cette soirée d'échange, de partage et de convivialité. Ensuite, sur le plan de l'exemplarité dont nous devons faire preuve, ce rassemblement serait contraire aux contraintes et consignes coercitives mais nécessaires que nous nous efforçons d'adopter dans notre quotidien.

La situation est difficile, tendue, incertaine, durable et peut même sembler interminable mais nous devons faire face, rester unis, rassemblés et soudés dans la difficulté.

Nous avons traversé depuis bientôt deux ans des épreuves inédites, marquantes et qui vont rester graver dans notre mémoire collective durant une longue période.

Face aux difficultés, après une phase d'abattement naturel pour certains, vous avez su collectivement avec une très grande capacité d'initiative, rebondir, vous adapter et vous réinventer.

Dans l'entraide, tout d'abord, avec un élan de solidarité sans précédent qui a pris racine dès les premiers jours de mars 2020 et se poursuit encore aujourd'hui avec beaucoup de générosité.

Les obligations, les contraintes ont été nombreuses et touchent toutes les générations. Des plus jeunes à la capacité d'adaptation vive et continue mais qui garderont une trace impérissable, à nos aînés contraints à l'isolement.

Et je tiens à remercier singulièrement dans cette lutte le personnel de l'hôpital local qui dans un contexte déjà dégradé, délicat à force d'un courage exemplaire a assumé et assume sa tâche avec abnégation.

Toujours dans le domaine sanitaire, c'est l'ensemble du personnel de santé dans sa diversité qu'il soit libéral ou hospitalier, les membres de l'association Saint Laurent, les employés municipaux et nos fidèles bénévoles qui ont permis d'amener la vaccination à Arnay, dans une atmosphère rassurante, entourée de personnes à l'écoute et dévouée. C'est une victoire et nous vous la devons également par votre adhésion car cette chaîne de solidarité couplée à ce maillage territorial indispensable à une couverture vaccinale suffisante et inclusive ont permis l'injection de milliers de doses de vaccin, d'atteindre un taux de protection correct même dans les territoires les plus reculés et ainsi de lutter efficacement contre les formes graves de la maladie.

C'est également le personnel scolaire et périscolaire que je tiens à mettre à l'honneur qui a servi et accompagné notre jeunesse avec un engagement édifiant, avec sérieux et courage dans un contexte législatif aux évolutions constantes. Dans ces conditions difficiles, avec une adaptation régulière et rigoureuse, nos enfants ont pu bénéficier d'un suivi permanent, rassurant et de qualité.

Plus largement, les salariés du commerce, de l'industrie, des services, de la fonction publique, tous ces invisibles pourtant essentiels qui avec persévérance nous ont montré le chemin.

Je pense également au monde associatif Arnétois si puissant et moteur sur notre territoire victime lui aussi de cette trêve sociale.

Si je peux émettre un vœu, il serait de bannir l'aveuglement d'une protection égoïste des pays puissants avec cette forme de repli primaire et inefficace, cessons d'éteindre l'incendie à notre porte alors que la forêt toute entière se consume. Nous devons créer cette coalition, cette solidarité internationale face à la pandémie pour protéger l'humanité.

Malgré ce contexte compliqué, nous devons garder espoir, des signaux positifs apparaissent et nous laissent entrevoir cette lueur d'optimisme, celle de nos zones rurales apportant une partie de la réponse aux problématiques actuelles.

Cette pandémie sert également d'accélérateur des processus engagés, ainsi je suis convaincu que nos territoires doivent à nouveau retrouver un rôle central, de terre d'accueil. En offrant les bonnes conditions, dans une stratégie d'équilibre global, nous devons permettre de réguler les excès urbains récemment mis en exergue.

Il ne s'agit pas de réinventer les fondamentaux mais de promouvoir un développement raisonné dans nos campagnes fondé sur des circuits de production et une consommation basés sur le bon sens.

C'est la démarche que nous avons engagée notamment avec le Pays d'Auxois Morvan dans le Projet Alimentaire Territorial. Nous devons rétablir grâce à l'éducation, la promotion et le soutien la valorisation de cette économie de proximité.

Vous le savez, notre ville a été labélisée Petites Villes de Demain, c'est un pas supplémentaire vers un développement réfléchi, structuré et souhaité qui conduira à une Opération de Revitalisation de notre Territoire.

Nous partons de loin, avec plusieurs décennies de déclin de notre population, l'économie est fragile, nos finances sont tendues mais j'ai de l'espoir. La lutte contre l'enclavement est devenue une priorité absolue. Nous avons dépassé ce point critique et nous sommes en train d'armer notre territoire pour affronter l'avenir. Nous avons désormais débloqué la situation ubuesque de la zone d'activité économique et déjà des investisseurs se sont manifestés. Nous avons instauré avec la Communauté de Communes un système d'accompagnement des entreprises, d'aides aux nouvelles installations et en lien avec la région le dispositif du Fonds Régional des Territoires permettant une double action. D'une part des aides directes vers les sociétés durement impactées par la crise couplées à une stratégie collective de développement économique avec concrètement de la formation sur place, des actions de communication ou encore des équipements nouveaux.

C'est une grande avancée, le fruit d'une partie de nos impôts locaux venant directement en soutien à notre économie locale.

C'est essentiel, nos entrepreneurs, vecteur de dynamisme et d'emploi, sont en souffrance et nous avons l'obligation d'être à leurs côtés. Je crois que ce bouleversement doit servir de déclic. Il doit nous permettre de penser différemment, de rétablir les évidences, de recentrer nos actions, notre production, nos circuits de consommation et de sanctuariser ces valeurs.

Nous misons également sur le tourisme, un tourisme vert, respectueux de notre environnement. Nous travaillons en ce sens à la mise en valeur de notre patrimoine qu'il soit bâti ou naturel.

C'est le travail qui est mené notamment à la base de loisirs de l'étang Fouché ou encore la rénovation de la Tour de la Motte Forte qui débutera cette année.

Au développement de la culture sur notre secteur si essentiel à l'épanouissement de chacun d'entre nous, une culture accessible, ouverte, vecteur de lien social et levier de la revitalisation.

Et j'en veux pour preuve la diversité et la richesse de nos expositions et manifestations.

Au sport, trop souvent délaissé durant cette période qui a cette faculté de rassembler, d'éduquer, d'apprendre les règles de vie en société, le goût de l'effort et de la récompense.

Je pense particulièrement donc au monde associatif si bien représenté dans notre cité qui malheureusement victime d'un éloignement prolongé, d'un manque de manifestations, subit un appauvrissement de bénévoles, d'adhérents et de leurs réserves financières.

Nous devons une nouvelle fois être présents pour mobiliser, accompagner, soutenir ces activités vitales pour notre économie et primordiales pour le développement des individus, le savoir vivre et le bonheur de se retrouver pour vibrer ensemble.

Ce tournant doit être aussi celui de l'écologie. Nous avons trop longtemps pensé que l'éloignement des grandes métropoles nous épargnerait mais c'est faux, nous sommes exposés aux mêmes risques.

Nous avons entrepris cette mutation indispensable et urgente avec notamment un programme de rénovation de notre parc locatif dirigé prioritairement vers les logements les moins décents, à travers la gestion de l'eau, de nos schémas de plantations, des mobilités douces, de la limitation de la vitesse de circulation notamment et surtout avec l'abolition totale et définitive de l'utilisation d'herbicides. Cela nécessitera d'apprendre à redécouvrir la nature et que celle-ci reprenne ses droits, les paysages évolueront pour la préservation de notre biodiversité.

L'autre volet fondamental est bien sûr le numérique. C'est un des leviers majeurs de notre attractivité et un besoin indispensable de l'évolution de notre société. La fibre, en cours d'installation, sera commercialisée dans l'année. Elle permettra d'attirer une population nouvelle mais également des entreprises exigeantes. Ce domaine peut effrayer parfois mais vous n'êtes pas seul, le centre social en plus de ses actions nombreuses et variées dispose de la structure France Services qui produit un accompagnement individualisé pour l'ensemble des démarches administratives ou plus technique grâce à son conseiller numérique.

Vous l'aurez constaté, les chantiers sont multiples, la tâche relevée mais le défi passionnant, pragmatique et réaliste. L'espoir nous est permis ! Fondé sur la stratégie du concret au service de l'intérêt général, guidé par la capacité d'unir et cette volonté de rassembler.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, j'aurais une pensée toute particulière pour les personnes dans la précarité, ceux qui souffrent et ceux qui nous ont quittés, leurs proches, leurs amis, leurs familles.

Chers amis,

Je vous adresse, à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères et chaleureux pour 2022.

*Benjamin Leroux
Maire d'Arnay-le-Duc*

Les vœux de Ingo Kleinfelder et Benjamin Leroux

Chers amis d'Arnay le Duc,

Nous fêtons bientôt Noël, et déjà une nouvelle année va se présenter. Cette période de recueillement nous permet de faire le point sur l'année écoulée et d'imaginer des perspectives sur l'année prochaine.

Quand dans quelque temps, nous nous pencherons sur l'année 2021, quelles images nous viendront à l'esprit ?

D'abord que le port du masque était devenu comme une évidence dans de nombreuses situations de la vie, que nos projets de vacances ou d'organisations furent toujours repoussés ou supprimés. Ou encore que les téléconférences ou le travail en ligne ont changé en partie notre travail au quotidien.

Beaucoup d'entre nous ont pris conscience du manque actuel de relations entre les personnes et des contacts personnels.

Nous avons renoncé à des traditions bien ancrées, manifestations de grande ampleur ou réunions dans le cercle de nos amis et de la famille.

Le virus continue à être le sujet dominant, et rien ne nous serait plus cher que d'avoir une perspective claire pour l'année à venir.

Même si les vaccinations sont en bonne voie et nous permettent de grands espoirs, les suites de la pandémie nous accompagneront encore longtemps. Une grande part des personnes montre discipline, solidarité et raison. Mais on est soumis à une prise de conscience des autres qui manque d'évidence en maints endroits. Une partie de la société placera toujours le moi avant le nous. Gardons néanmoins l'espoir de ramener quelques-uns à plus de solidarité.

Voilà un vœu que nous pouvons exprimer de toute façon.

Cette année aussi, la vie culturelle a été très réduite. Beaucoup de fêtes et célébrations furent soit annulées, soit même pas envisagées. Ce fut aussi le cas pour notre jumelage. Se rencontrer à Arnay ou à Wörrstadt était impossible. Nous plaçons notre espoir dans l'année qui vient.

En marge de la pandémie, notre ville a pu faire avancer quelques grands projets. Nous créons actuellement une nouvelle zone industrielle. Sur l'autoroute se construit une aire avec station, restaurant et d'autres entreprises. Nous prévoyons aussi la création d'un nouveau lotissement et continuons la rénovation des rues dans le centre de la ville. On fait comme avant, même si les choses ont changé. Nous devons nous adapter à la nouvelle situation.

J'espère bien sûr que nos bonnes relations se poursuivront et que nous aurons l'occasion de nous rencontrer personnellement.

En ce début d'année 2022, je vous souhaite, en même temps au nom des habitants de Wörrstadt, bonheur, réalisation de vos souhaits, et avant tout bonne santé.

A vous tous, heureuses fêtes de fin d'année si possible avec ceux qui vous sont chers, et malgré les restrictions sanitaires actuelles, une année de paix, de bonne santé et de satisfactions.

Portez-vous bien.

Du fond du cœur,

Ingo Kleinfelder, maire



Chers amis de Wörrstadt,

L'année 2021 va s'achever avec malheureusement une similitude troublante avec la précédente. Elle aura compté son lot de difficultés mais aussi montré à quel point nous avons été capables de résister et de nous adapter durablement à cette situation anxiogène, aux restrictions contraignantes mais indispensables, à l'incertitude permanente qui condamne certaines de nos actions, à l'adaptation constante et inéluctable, à la maladie voire la disparition d'êtres chers.

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, j'apprends que ce maudit virus vient de s'infiltrer au sein de notre agence postale et une nouvelle fois, malgré les dispositions drastiques, au cœur de notre hôpital local et je souhaite profondément que les conséquences en seront limitées.

Même si l'adhésion de nos concitoyens à la vaccination a remarquablement permis d'en limiter les effets les plus graves, la situation sanitaire de nos pays reste tendue et le manque de relation humaine, de vie sociale pèse lourdement sur notre quotidien.

Je ne dispose pas de votre expérience et finalement depuis notre installation il y a presque deux ans, je n'ai été confronté qu'à cette situation de crise permanente. Aussi, je porte l'espoir que notre combat commun permettra en 2022 d'affaiblir cette pandémie, que nous pourrons enfin nous saluer chaleureusement et faire renaître le dynamisme de notre jumelage.

Nous portons malgré tout de nombreux projets dans des domaines variés mais transversaux tels que le développement économique, la transition écologique, le numérique, le tourisme, le sport ou encore la culture si essentielle à notre équilibre et j'espère pouvoir vous exposer nos travaux lors d'une future rencontre lorsque les nuages noirs laisseront suffisamment de place au rayonnement de l'espoir.

Le plus grand souhait que je puisse émettre serait que les grandes puissances économiques dont nous faisons partie s'unissent pour créer l'élan d'une solidarité internationale fondée sur une vaccination accessible à tous partout dans le monde.

Je vous adresse à chacune et chacun d'entre vous en mon nom, aux noms des élus et des habitants d'Arnay-le-Duc, mes vœux les plus chaleureux de sérénité, de confiance et de santé pour cette année 2022.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sincères salutations.

Bien amicalement

Benjamin Leroux, Le Maire d'Arnay-le-Duc

Une retraite bien méritée

Après 23 ans de bons et loyaux services auprès de la municipalité, Florence PELLERIN - LAGNEAU a fait valoir ses droits à la retraite.

Durant toutes ces années, elle a occupé toutes les fonctions : concierge, accueil, secrétariat, comptabilité mais aussi garde des enfants à la cantine de l'école et animatrice lors des activités périscolaires.

Ses délicates attentions et autres petites douceurs, son aide, sa disponibilité, sa gentillesse, son bon cœur et surtout sa bonne humeur agrémentée de fous rires partagés manquent déjà à ses collègues.

Elle va pouvoir se consacrer à son mari, ses enfants et petits-enfants, en Bretagne où elle a choisi de couler des jours heureux



Florence et ses collègues du service administratif.



Florence entourée de Pierre DELOINCE, Claude CHAVE, Benjamin LEROUX, les 3 maires qu'elle a côtoyés au cours de sa carrière professionnelle.

Une ville où il fait bon vivre

En plus de la labellisation « Deux fleurs » la ville d'Arnay le Duc s'est vue décerner fin 2021 le Trophée « L'automne, c'est la Bourgogne ! » par Côte d'Or Tourisme qui œuvre pour la valorisation paysagère du département.

L'objectif du label « Villes et Villages Fleuris » étant d'associer à la Côte d'Or l'image d'un territoire où il fait bon vivre, nous sommes fiers de contribuer à cet élan.



Des sapins en bois ornent la ville d'Arnay-le-Duc

Des sapins en bois se sont invités dans les rues et les entrées de ville, L' idée a germé au sein de l'association UCIA, Union des commerçants, qui en a assuré la construction. L'équipe pédagogique et les enfants des écoles, maternelle et élémentaire, les ont décorés avec des objets de récupération. Nous remercions vivement leur créativité.



Voilà un bel exemple de création artistique intergénérationnelle autour d'un projet écologique élaboré entièrement à partir de produits recyclés.

Merci à tous les acteurs de cette belle initiative, sans oublier notre service technique.

TÉLÉTHON

Après une édition 2020 n'ayant pu se dérouler normalement en raison de la crise sanitaire, le canton d'Arnay le Duc s'est associé, le 4 décembre dernier, à l'opération nationale du Téléthon avec l'aide des communes et leurs associations.

De nombreux dons, une vente de brioches et roses, ont permis de récolter 3155 Euros.

Un grand merci aux participants ainsi qu'aux généreux donateurs.



Le Rando Club au départ de la balade organisée au profit du TELETHON

Mélanie DUFFY, directrice de l'école privée Notre Dame de Pouilly en Auxois et Marie-Stella BERNARD directrice de l'école privée Jeanne d'Arc d'Arnay le Duc devant le tableau représentant les 300 kms parcourus autour de l'étang Fouché



HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie Municipale prend possession de ses nouveaux quartiers

Les locaux, situés dans la ruelle de la Mairie et mis à disposition par la municipalité vont permettre de répéter et de vous accueillir sereinement si vous souhaitez la rejoindre.

Destinée aux musiciens de tous niveaux et tout âge, un instrument sera prêté et entretenu par l'association (Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Clairon, Percussions)



Une partie des cours enseignés à l'école de musique est remboursée en contrepartie de la participation aux activités musicales de l'harmonie (répétitions, cérémonies, concerts)

LES ATELIERS DU CŒUR

Après un bilan d'activités de l'année 2021 plus que positif :

- Participation aux nocturnes estivales, marché de Noël.
- Organisation de 2 manifestations (Les Printemps de la vie, 3 couleurs pour l'Automne) ayant rencontré un certain succès.
- Une grande première, 4 familles d'enfants malades (cancer) ont pu se ressourcer à Arnay le Duc cet été avec prise en charge des locations et activités par l'association.
- Confection de matériel de confort et de cadeaux aux patients du Centre Georges François Leclerc.

L'association tient à remercier encore profondément toutes les personnes ayant eu à cœur de lui tendre la main au cours de ces 3 années intenses d'efforts fournis et souhaite à chacun le meilleur pour 2022. Une pensée particulière pour Françoise et sa famille.

Les Ateliers du Cœur innovent avec quelques nouveautés en 2022 :

- 1^{ères} Vacances de printemps, entre Auxois et Morvan, en compagnie de familles d'enfants malades. Des journées et des histoires merveilleuses à vivre.
- Deux gros chantiers en construction mais chut... suite au prochain épisode !
- Mise en place les vendredis après-midi des RÉCRÉS DE FRANÇOISE, lieu de détente, jeux, de créations diverses.... Où le temps d'un café, un petit mot... différents ateliers verront le jour au cours de l'année.

Cette activité est rendue possible par le prêt de la salle des

associations, place de la halle, par la municipalité Gisèle, assistée de Naciba, médecin cancérologue, membre de l'association, gèreront le planning et animeront les animations diverses, les sorties balades, etc... De bons moments à vivre pour les malades et les aidants ... Des intervenants, prêts à se mettre à l'œuvre, vous seront présentés au fil du temps.

Inscrivez-vous auprès de Gisèle au 0638595314

Un nouveau bureau est en place depuis mi-décembre. N'hésitez pas à rencontrer les membres qui le composent et à les accueillir chaleureusement, en signe de reconnaissance de leur bonne volonté. Les nouvelles idées, qu'ils apporteront sans doute, seront une chance pour l'association. Merci pour leur dévouement.



Ça se passe au Centre Social du Pays d'Arnay



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**



PAR EXEMPLE



Je déclare mes revenus
J'établis mon permis de conduire, ma carte grise
Je demande ma retraite
J'ai besoin d'aide suite au décès de mon conjoint
Je dois refaire ma carte vitale
J'ai peu de ressources, ais-je droit à des aides ?
Je souhaite installer une application sur mon mobile
Je voudrais apprendre à utiliser ma tablette
Je demande une aide (allocation logement, RSA, prime d'activité)
Je cherche un emploi
Je ne sais pas où m'adresser pour obtenir une aide pour des travaux
Je souhaite créer une adresse mail
J'attends un enfant
J'ai un document à scanner un autre à imprimer

Des agents « France Services » et un « Conseiller numérique » disponibles pour vos démarches administratives et vos besoins numériques du quotidien.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? **France services** est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle Emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Les agents sont formés et disponibles pour vous accompagner dans toutes vos démarches numériques et/ou administratives du quotidien. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires. En plus d'un socle de service garanti, de nombreuses autres démarches sont réalisables.

Sachez que certains partenaires tiennent régulièrement des permanences dans nos locaux (CAF, Assistantes Sociales du Conseil Départemental, CPAM, Avocats, impôt et bien d'autres). **Une plaquette détaillant les permanences est disponible à l'accueil du Centre Social).**

Le **Conseiller numérique** accompagne l'usager pour maîtriser les bases du numérique : prendre en main un équipement informatique, envoyer recevoir et gérer ses courriels, apprendre les bases du traitement de texte, installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone. Et, plus généralement, échanger avec ses proches, trouver un emploi ou une formation, accompagner son enfant (PRONOTE, ECLAT, ...) ou mieux connaître le numérique...

Vous avez accès à des postes informatiques en libre-service mais le Conseiller peut également organiser et animer des ateliers individuels ou collectifs de formation (création et gestion d'adresse mail, info retraite, ...).

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, **venez au Centre Social** : il vous apportera une réponse à visage humain.

Renseignez-vous !

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h30

**Centre Social 3 Rue de la gare
21230 Arnay-le-Duc**

03.80.90.17.55

Laurie GUILLARD Agent d'Accueil

**Aurélien BILLARD Animatrice
« France Services »**

Anthony ULDRY Conseiller Numérique

(Possibilité de RDV en dehors de ces horaires ou à domicile)



MAISON REGIONALE DES ARTS DE LA TABLE

L'association entre Noël et la lumière est des plus anciennes et remonte au choix fait en 354 par le Pape Libère, qui désigne officiellement le 25 décembre comme fête de la naissance du Christ, devenue Noël en français vers 1112, mot dérivé du latin natalis (dies), «le jour de la naissance».



Cette date avait été choisie pour concurrencer les fêtes du solstice d'hiver, marquant le retour de la lumière, et notamment le culte de Mithra, dont on célébrait le 25 décembre la fête du Sol Invictus, correspondant à la naissance de ce dieu solaire (*Dies Natalis Solis Invicti*, jour de naissance du soleil invaincu), qui surgissait d'une grotte comme un nouveau-né. Le retour du soleil, source de lumière et de chaleur, et donc de renaissance de la vie, a donné lieu à des célébrations depuis des temps immémoriaux chez les peuples indo-européens, avec notamment des feux de joie, à l'origine de la bûche de Noël.

Notre ville s'est parée de ses plus beaux atours pour ce retour à la lumière et la Maison Régionale n'a pas manqué à cette tradition durant son Marché de Noël.

Durant trois bonnes semaines, tout usager de la D 906 a pu admirer cette mise en lumière de la façade digne des

grandes villes. Cette œuvre d'art, nous la devons à la Société Toro bleu et son réalisateur Thomas Bart qui ont concocté cette belle histoire pour la valorisation du Patrimoine remarquable que nous avons la chance d'avoir. Nos remerciements les plus chaleureux à toute cette équipe gourmande de culture novatrice. De beaux projets à voir venir.



ARNAY EN FÊTE

Samedi 11 décembre, L'UCIA organisait son traditionnel marché de Noël au centre-ville avec la participation d'une vingtaine d'exposants. Les stands de produits locaux et artisanaux, les balades à poneys ou en calèche, ont rencontré un certain succès.

Le spectacle « Les Acrobates » proposé par la compagnie Cirka Danse a fait l'unanimité auprès des petits et grands.

La journée s'est terminée avec une déambulation, illuminée par les lampions, jusqu'à la Maison Régionale des Arts de la table, où le Père Noël attendait les enfants.



Gérald Pott s'en est allé...

Le regard rieur et malicieux.

Le sourire chaleureux encadré par de sympathiques fossettes, le bonnet de lainage posé sur sa chevelure argentée, la tenue d'artiste maculée de terre de Puisaye ou d'ailleurs, le langage agréable au bel accent suisse.....Vous avez reconnu, bien sûr ? C'est bien de Gérald Pott qu'il s'agit ; l'artiste potier de notre petite ville, qui nous a quitté le 8 novembre dernier. Nous n'entendrons plus malheureusement son rire communicatif de bon vivant, mais dans nos cœurs il restera.

Né en Suisse, le 27 octobre 1936, Gérald est valaisan.

A l'étranger, quand vous dites *Suisse*, les gens pensent plutôt : chocolat, banques, montres, lingots d'or, ...

Et bien, pour les Valaisans, c'est un peu pareil. Si vous dites *Valais* à un Suisse, il devrait avoir immédiatement ces images qui lui viennent en

tête : ski, raclette, vin, bon vivant.

Gérald aimait la vie, la découverte... Arrivé en France en 1959, il découvre les bienfaits de la terre dans laquelle il excellera sous la houlette bienveillante de frère Daniel de Montmollin de la Communauté de Taizé où il restera une quinzaine d'années. Puis sa rencontre avec Chantal le conduit à Chassenay en février 1975 où il décide d'installer sa maison et son atelier. De cette belle union naîtront trois enfants, Samuel, Julien et Benjamin.

De pièces utilitaires aux créations artistiques uniques, rien ne lui échappe. Passionné par son art, il recherche avec minutie les effets originaux des émaux en utilisant matériaux locaux, argiles, cendres de végétaux.

Il aimait sa ville d'adoption et c'est avec fierté qu'il trouvait plaisir à y laisser « sa patte d'artiste », preuve en est avec la magnifique fontaine qui trône dans le hall de la maternelle Jean de la Fontaine, ou les tableaux qui ornent les

murs de plusieurs écoles du canton.

De nombreuses Galeries d'Art en France et à l'étranger lui ont ouvert leurs portes, et son talent de formateur est reconnu jusqu'à ce qu'il laisse son atelier en 2015 pour un repos de retraite bien mérité.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Enzo, Sébastien, Grégory, Thierry, Kira JULIEN - domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) - le 5 octobre 2021

Ella, Anaïs, Laurelyne LOMBARD MANIERE - domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte d'Or) - le 18 décembre 2021

DÉCÈS

Jean, François, Lucien MAZILLY - 73 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 9 octobre 2021

Albert, Alexandre, Auguste BLUM - 103 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 11 octobre 2021

Bernadette, Pierrette LACKO épouse MILLET - 87 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 20 octobre 2021

Marie JACQUESON veuve HENRY - 90 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 28 octobre 2021

Suzanne, Rose, Clémence LECLERC veuve DÉVELLE - 92 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 28 octobre 2021

Pierre, Paul CAMPANATO - 84 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 28 octobre 2021

Gérald, Meswen POTT - 85 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 8 novembre 2021

Monique, Eugénie, Anna MONIN veuve FEURTET - 73 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 17 novembre 2021

Jeanne, Marie, Gabrielle BIZOUARD - 73 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 15 novembre 2021

Guy, Pierre SMOLORZ - 68 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 15 décembre 2021

Germaine, Josiane DEHAINAULT - 66 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 3 janvier 2022

Jean, Baptiste, Antoine, Denis PILLOT - 93 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 9 janvier 2022



LA FAMILLE LAMBERT D'HERNOUX DANS LA TEMPÊTE RÉVOLUTIONNAIRE ET NAPOLÉONNIENNE : DE VERSAILLES À LA RETRAITE DE RUSSIE

Les LAMBERT, devenus par alliance LAMBERT D'HERNOUX, ont donné à la ville d'Arnay plusieurs magistrats, dont 2 procureurs du roi au XVIII^{ème} siècle, et furent anoblis en 1714. Un membre de cette honorable famille, **Denis Julien**, officier d'infanterie, épousa à Arnay en 1752 Françoise Benoist d'ARMANCOURT, fille de Charles Benoist, écuyer, porte-étendard des Gardes du Roi, commandant de la citadelle de Besançon et chevalier de Saint-Louis. Son fils **Guillaume Pierre François**, né à Arnay en 1755, fut capitaine de cavalerie dans la **Garde du corps de Louis XVI**, compagnie de Noailles (du nom de son capitaine, prince de Poix). Chacune des 4 compagnies de ce corps d'élite, où il entra en 1775, était de service à Versailles un trimestre par an. Sa carrière militaire nous est détaillée dans le dictionnaire biographique publié en 2005 par Gilbert BODINIER, du Service historique de l'Armée de Terre : *Les gardes du corps du roi Louis XVI*, dont la liste des 1700 noms est en ligne sur http://www.memodoc.com/gardes_du_corps_index.html.



© P. TOURNIER, Musée des Ursulines de Mâcon
Portrait d'Aimée Louise TONDUTI de LA BALMONDIÈRE (1793)

Guillaume Pierre François épousa à Arnay en 1788 **Aimée Louise TONDUTI de LA BALMONDIÈRE**. Un des témoins de son mariage fut l'Arnétois Bernard LOYDREAU de MALIGNY, qui était alors garde du corps de Monseigneur le Comte d'Artois, futur Charles X.

La belle-sœur du marié, Marie Jeanne, était peintre, et fit le portrait de son épouse, légué par une descendante, en 1944, au Musée des Ursulines de Mâcon (ci-contre).

Le frère des deux jeunes femmes fut guillotiné à Paris en 1793.

Guillaume Pierre François fit partie des 2 compagnies que le roi rappela par précaution à Versailles en septembre 1789, et c'est ainsi qu'il vécut l'épisode dramatique des **journées des 5 et 6 octobre**, qui marquèrent un tournant dans l'histoire de la Révolution : une foule de Parisiennes marchèrent sur Versailles pour y "*chercher du pain*", accompagnées d'émeutiers, et envahirent les appartements royaux. Louis XVI, ayant renoncé à faire intervenir sa garde suivant les conseils de NECKER, accepta alors de venir à Paris avec sa famille, et devint ainsi prisonnier de la capitale.

Curieusement, LAMBERT d'HERNOUX divorça d'avec Aimée et, rentré en France en 1802, se remaria avec elle en 1805 à St-Amour (Saône-et-Loire) ! Ce divorce pourrait être lié aux dangers que représentaient, pour son épouse, sa situation d'émigré et d'enrôlé dans l'armée du prince de CONDÉ, dans laquelle il servit de 1792 à 1795.

Le couple eut plusieurs enfants, dont deux fils :

- **Charles Louis François**, né en 1789 à Mantes-la-Jolie (Yvelines), qui fut **garde du corps de Louis XVIII**. Après les Cent-Jours, Louis XVIII avait réorganisé la Maison du Roi comme elle l'était avant la Révolution, et ce fils servit comme son père dans la compagnie du comte de NOAILLES (comme Alphonse de LAMARTINE en 1814 !). Les conditions d'entrée étaient sévères (taille, moralité, agrément du capitaine et de son état-major). Non seulement ces gardes n'étaient pas rétribués, mais leurs parents devaient leur payer une pension, ce qui nous donne une idée du rang social de leurs familles.

- **Julien Louis François**, né en 1791 à Arnay, qui eut un sort particulièrement dramatique, révélé grâce à son dossier du ministère des Armées, mis en ligne sur le site *Mémoire des hommes*. On y apprend qu'il entra aux **Vélites à cheval de la Garde Impériale** en septembre 1810. Ce corps, créé en 1805, se composait de 800 hommes, conscrits des 3 dernières années, à raison de 6 par département. C'est en mai 1812 que Napoléon partit pour faire campagne en Russie, avec 600.000 hommes. L'empereur quitta Moscou avec son armée en octobre, et repassa le Niémen le 13 décembre. Au cours de cette terrible retraite notre Arnétois disparut, ce que son dossier indique de la manière suivante dans la colonne *Date et motifs de la sortie du corps* : "*En arrière sans nouvelles du 11 x^{bre}* [décembre] **1812 à la Retraite de Moscou**". On peut imaginer sa fin atroce, dans la neige et le froid... Il n'avait que 21 ans. L'Arnétois **Benoît PARIZOT** (1780-1856) eut plus de chance que lui, car, fait prisonnier par les Russes, il fut libéré après 11 mois de détention, comme son monument funéraire au cimetière de notre ville nous le rappelle. Ironie de l'histoire : PARIZOT fut longtemps concierge à la prison de la Motte-Forte !

Terminons par ce détail qui montre l'attachement de la famille LAMBERT d'HERNOUX à la monarchie : parmi les souscripteurs en 1842-1843 du monument dédié au **Prince de CONDÉ** à St-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), où il décéda de façon mystérieuse en 1830, on trouve les familles LAMBERT d'HERNOUX et de LA BALMONDIÈRE.

Françoise VILLAUME